République Française — Département de la HAUTE-SAONE

Elections Législatives du 23 Juin 1968 - Circonscription de VESOUL-GRAY

RÉPUBLICAIN de GAUCHE et d'ACTION RURALE

CHERES ELECTRICES, CHERS ELECTEURS,

Mes convictions de démocrate socialiste me font un devoir, au seuil d'une courte campagne électorale engageant gravement l'avenir de notre pays, de vous donner les informations que tout citoyen est en droit de connaître pour juger.

Après avoir, en vain, recherché **ailleurs** un terrain plus propice à un éventuel succès électoral, Bergougnoux n'a confirmé sa candidature, au Comité de la F.G.D.S. de la Haute-Saône, que **trois jours** avant la clôture des inscriptions, démontrant ainsi **que la 1re circonscription de Vesoul-Gray n'était, pour lui, que l'ultime terrain de chute garantissant, quoiqu'il arrive, la continuité de ses ambitions politiques : un pis aller, en somme.**

Ce retard a été à l'origine d'un violent « incident », lors de la réunion d'investiture à Vesoul.

En effet, alors qu'après les législatives de 1967, le Comité de la F.G.D.S., tirant les conclusions de ces élections, avait fait reproche à Bergougnoux d'avoir négligé sa campagne électorale, il est venu apprendre à ce même Comité, le 6 juin 1968, que son « échec » (!) en 1967, n'était dû qu'au « mauvais suppléant » qu'il avait alors, c'est-à-dire Jean HERBERT.

Pourquoi ne pas me l'avoir dit plus tôt, et attendre cette date limite extrême pour **dicter son choix au Comité, sous forme d'ultimatum** ; profitant du trop court délai qu'il laissait aux membres du Comité, lesquels ne pouvaient plus reculer la date d'investiture pour se ménager un temps de réflexion ?

Ultimatum : Ou bien le Comité investit Bergougnoux sans Herbert (Bergougnoux choisissant un autre suppléant).

Ou bien le Comité, ne s'inclinant pas devant l'oukase, prie Bergougnoux de reprendre le combat de ce « troisième tour » sans changer l'équipe. Et Bergougnoux répond que dans ces conditions, il s'en ira.

J'ai précisé :

1° que c'est aux demandes pressantes et répétées de Bergougnoux, **alors parfaitement inconnu en Haute-Saône**, que j'avais, **dès 1966**, accepté d'être son suppléant actif ;

2° que j'ai assumé cette charge, comme chacun a pu s'en rendre compte, courageusement, pleinement et sans défaillance ;

Je ne crois pas avoir démérité depuis, puisque la **Fédération a fait des démarches pressantes** auprès de moi pour me présenter dans le canton de Dampierre-sur-Salon, aux Elections Cantonales, et que lui-même, Bergougnoux, par voie d'affiche réglementaire, a fait un appel solennel :

« Je vous demande d'apporter vos suffrages, dimanche 24 septembre, à Jean HERBERT. »

Il est évident que si Bergougnoux m'avait fait part, lors de l'une de ses rares visites en Haute-Saône, qu'il avait l'intention de tenter sa chance (!) avec un autre suppléant (ce qui tendrait à démontrer que sa « forte personnalité » ne suffit pas à garantir son propre succès), **je me serais incliné** et le Comité ne se serait pas trouvé devant une telle alternative.

Je me refusais à me mettre directement en compétition devant le Comité, avec mon colistier, que j'avais aidé de toutes mes forces dans son entreprise, **avec la seule ambition, il faut bien le reconnaître, d'œuvrer pour le succès de l'unité de la Gauche.**

Elevant le débat au-dessus des questions personnelles pour ne pas influencer mes amis de la Fédération qui allaient avoir à émettre un vote dans des conditions rendues difficiles par l'intransigeance de Bergougnoux, je me suis contenté de mettre en garde le Comité **contre la manœuvre politique qui était engagée**, en lui précisant que si l'ultimatum n'était pas rejeté, je serais obligé moralement de me retirer avec tristesse, de la F.G.D.S., pour reprendre ma liberté, afin de dénoncer, dans un esprit de salubrité, des manœuvres de basse politique, qui vont à l'encontre de mon idéal.

Ayant eu foi, après de longues années d'attente, dans l'unité de la Gauche au sein d'une grande Fédération groupant tous les hommes de progrès, je ne puis laisser agir un homme dont le but est de semer la discorde entre les militants sincères des différentes familles de la Fédération, sans leur ouvrir les yeux.

Le Comité de la F.G.D.S., conscient d'être mis volontairement dans une situation difficile, et compte tenu des très courts délais qui lui étaient laissés, n'a donné son investitude qu'à regret à Bergougnoux, **puisque celui-ci n'a obtenu qu'une faible majorité.**

Le candidat parisien remettait aussitôt en route sa mécanique, certain d'avoir neutralisé **le gêneur lucide** qui l'empêchait de mener à bien cette manœuvre qui fait partie de la lutte farouche, que certains mènent à Paris, pour tenter d'arracher aux malheureux qui vivent en province, les voix nécessaires à les maintenir aux leviers de commande.

Et c'est ainsi que le candidat parachuté cette fois en toute dernière minute, et qui n'a d'ailleurs jamais

pu, jusqu'ici, obtenir le plus petit mandat électoral, en arrivait à ses fins. Mais son investiture était si douteuse, qu'après la réunion, nombreux étaient les membres du Comité qui continuaient à s'interroger, cherchant à comprendre.

Impressionné par la très faible majorité obtenue alors que les candidats de la 2e circonscription étaient reconduits à l'unanimité, Bergougnoux **revint sur sa position pour, en définitive, ne faire connaître, qu'après une longue incertitude, le nom de son suppléant, le samedi 8 juin, à 16 heures.**

Il venait de porter sur le terrain de Vesoul, l'une de ces batailles classiques qu'on se livre dans les coulisses parisiennes.

Le Haut-Saônois que je suis n'admettra jamais que Paris dicte sa loi à la province, car, très justement, c'est de cet état de chose que découlent toutes nos misères.

Pardonnez-moi ! Chères Electrices et Chers Electeurs, d'avoir, sinon justifié, du moins longuement expliqué, le processus **qui m'a amené à solliciter vos suffrages. Si je n'avais pas été contraint d'agir dans un délai de quelques heures, j'aurais pu faire à l'un des nombreux militants qui, j'en suis sûr, m'approuvent, l'offre d'être mon suppléant.**

Pressé par le temps, mais désireux de continuer le bon combat, j'ai prié mon frère de me seconder dans cette entreprise, en acceptant d'être mon remplaçant éventuel.

***

Au delà de ces péripéties, la lutte pour une société plus juste demeure, plus angoissante que jamais.

Au moment où la France était secouée par une crise sans précédent, on eut le scandaleux spectacle de voir les deux chefs du pouvoir, se promener, l'un en Asie, l'autre en Roumanie, alors qu'ils auraient dû, l'un et l'autre, rentrer immédiatement pour prendre à leur poste, les mesures et proposer les solutions justes qui s'imposaient. Imperturbables ,à leur retour, l'un annonçait qu'il avait une idée (!) et l'autre... rien du tout.

Notre député sortant refusait de voter la censure alors que l'Assemblée Nationale était battue par l'émeute. Baillonné par son inconditionnelle fidélité, lui et ses pareils ne votaient pas, et le chaos redoublait. L'Assemblée était dissoute dans des conditions désastreuses et le plébiscite impossible était remplacé par de nouvelles élections dans un pays en plein désordre.

Je m'insurge contre l'imposture qui est de prétendre opposer la France de l'ordre à la France du désordre, puis le drapeau tricolore au drapeau rouge. Notre peuple reste farouchement fidèle aux trois couleurs et lorsqu'il lève le drapeau rouge, c'est pour crier sa misère et son désespoir, pour annoncer qu'il y a danger. Comme le Pouvoir ne veut rien entendre, alors notre jeunesse exacerbée, dont les horizons sont bouchés, ivre de colère, se retrouve brutalement entraînée dans l'émeute derrière les porteurs de drapeau noir.

C'est donc bien le pouvoir actuel qui est le désordre.

L'ordre : c'est la participation de tous aux affaires du pays, **démocratiquement.**

Mais il est un point dramatique pour nos campagnes : **c'est la centralisation générale et la concentration par les monopoles d'argent.**

Pour en connaître le résultat, il suffit de regarder autour de nous, dans ce département : une misère générale s'installe : nos fermes sont endettées à mort, nos jeunes et nos moins jeunes ne trouvent plus de travail, et lorsqu'ils en trouvent, ce n'est bien souvent que dans de petites entreprises qui tentent de survivre malgré l'acharnement du Pouvoir technocratique à les faire disparaître, ou bien ils s'en vont.

La liste est longue de ceux qui peinent jusqu'à la fin de leurs jours, avec le sentiment d'être écartés de cette « société de consommation », qu'ils pourront bientôt, encore mieux envier, lorsqu'elle leur sera dispensée... par la publicité de la télévision.

On offre à notre peuple la « participation » mais on lui interdit de participer à son élaboration.

Comment installer l'harmonie et le bonheur dans un pays qui se vide, et où les quelques villes que nous possédons seront bientôt cernées par le fameux désert français que nous promettent les technocrates parisiens vautrés dans leurs bureaux climatisés ?

Je reste persuadé que rien de bon ne se fera tant que nous ne prendrons pas en main notre destin en nous opposant à ce que des aventuriers se servent de nous comme d'une monnaie, qu'ils soient enchaînés à un homme ou à un parti.

Entre nous, avec tout notre enthousiasme, nous avons bâti, bien avant d'autres, l'unité de la Gauche, à laquelle je reste farouchement attaché ; et je prétends que ce n'est pas moi qui la met en cause, mais bien au contraire en apportant un peu de lumière, je permets aux honnêtes gens, par l'ouverture d'un choix clair et précis, de voter sans contrainte pour un homme qui reste fidèle aux principes d'un Républicain de Gauche : c'est-à-dire : la tolérance, la générosité, le progrès, la solidarité, la justice et la liberté.

Vu, le candidat,

Jean HERBERT

Né le 10 juin 1922. — Engagé Volontaire 1re Armée Française.
Ancien Combattant. Maire d'Autet.
Président du Syndicat Interdépartemental
de la Vallée du Salon. — Délégué Cantonal.

Vu, le remplaçant éventuel,

Claude HERBERT

Né le 22 mai 1934. — Diplômé E.T.P.
Croix de la Valeur Militaire. — Officier de Réserve.
Président des Anciens Combattants d'A.F.N.
de l'Arrondissement de Gray.

IMP. VÉSULIENNE, 6, RUE DE PONT, VESOUL